

***Pour diffusion immédiate***

**Étude publique du  
Bilan 2005-2006  
Mise en œuvre de  
*Montréal, métropole culturelle,*  
Politique de développement culturel 2005-2015**

**Montréal, le 2 avril 2007** - La Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie invite les citoyens et les organismes à participer à une assemblée au cours de laquelle sera présenté le Bilan 2005-2006 de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel :

**le lundi 16 avril 2007, à 19h**

**Hôtel de ville, salle du conseil**

**275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

Dans la foulée des travaux du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, et à la suite d'une vaste consultation publique, la Ville a adopté, en 2005, la Politique de développement culturel *Montréal, métropole culturelle*. Rappelons que la mission de cette politique est de contribuer à confirmer Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale. L'accessibilité et le soutien aux arts et à la culture, ainsi que l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais sont les trois enjeux majeurs qui inspirent le contenu de ce document. Le tout s'appuie sur la coopération des acteurs car, pour assurer le succès de la mise en œuvre d'une politique culturelle, celle-ci est indispensable.

Lors de l'adoption de la politique, la Ville s'est engagée à rendre public un rapport annuel faisant état de l'avancement de chacun des engagements. Le document dresse donc un rapport détaillé des années 2005 et 2006 qui marquent le début de la mise en œuvre de la politique.

La séance publique permettra donc de prendre connaissance du Bilan. Par la suite, la commission accueillera les commentaires et les mémoires des citoyens et organismes sur le sujet à l'étude. Après l'analyse des commentaires et des mémoires, la commission adoptera ses recommandations au cours d'une séance publique le 9 mai 2007, à 19 heures, au même endroit.

La commission est présidée par Mme Marie Cinq-Mars, conseillère de l'arrondissement d'Outremont. Mme Michèle D. Biron, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent, en est la vice-présidente et les membres sont M. Karim Boulos, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie, M. Vincenzo Cesari, conseiller de l'arrondissement de LaSalle, M. Richer Dompierre, conseiller de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Mme Isabel Dos Santos,

conseillère de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Mme Carole Du Sault et M. Gilles Grondin, conseillers de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant chacune des séances. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Nous vous prions de nous faire parvenir, au plus tard le 16 avril, 15 copies, format papier, de votre mémoire ainsi que la version électronique de celui-ci. Le document Bilan 2005-2006, Mise en œuvre de *Montréal métropole culturelle*, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015, est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, bureau R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est et sur les portails [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) ou [www.ville.montreal.qc.ca/culture](http://www.ville.montreal.qc.ca/culture).

-30-

Source: Direction du greffe  
Comités et commissions du conseil  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal, H2Y 1C6  
(métro Champ-de-Mars)  
514 872-3770  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)